

Ne pas distribuer, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2017

ALD ENREGISTRE SON DOCUMENT DE BASE AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS (AMF)

- **ALD est un acteur international de premier plan pour les solutions de location automobile longue durée, numéro 1 en Europe et numéro 3 dans le monde¹, avec plus de 1,4 million de véhicules gérés et une présence directe dans 41 pays.**
- **ALD a pour objectif d'être un leader mondial des solutions de mobilité, en s'appuyant sur ses positions établies et sa capacité d'innovation alors que le secteur de la mobilité est en mutation rapide et présente un fort potentiel de croissance.**
- **ALD bénéficie déjà d'une taille critique et d'une capacité de croissance démontrée. La cotation du groupe développera sa visibilité au sein de l'écosystème de la mobilité, et augmentera les possibilités d'accélérer son expansion et de saisir de nouvelles opportunités de croissance à la fois sur les marchés des entreprises et des particuliers.**

ALD annonce aujourd'hui l'enregistrement de son document de base, première étape du processus d'introduction en Bourse des actions d'ALD SA et de leur cotation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Cet événement fait suite à l'annonce du 9 février 2017 par Société Générale (actuel actionnaire à 100% d'ALD) de son intention d'introduire en bourse sa filiale en 2017, en fonction des conditions de marché. L'introduction en bourse d'ALD devrait consister en la cession d'une participation de 20% à 25% par Société Générale.

La réalisation de l'introduction en bourse envisagée est soumise à un certain nombre de facteurs, parmi lesquels la réception du visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'opération, l'admission à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris ainsi que des conditions de marché favorables.

Mike Masterson, Directeur général d'ALD, a déclaré :

“L'introduction en bourse d'ALD envisagée nous offrira la flexibilité stratégique pour accélérer notre développement et atteindre notre objectif d'être un leader mondial des solutions de mobilité et des services de gestion de flotte automobile. Elle aura lieu à un moment où la société a démontré sa capacité à afficher une croissance rentable sur plusieurs années. ALD est aujourd'hui idéalement positionnée pour saisir de nouvelles opportunités de croissance dans son secteur. »

¹ Hors acteurs captifs et sociétés de crédit-location

Le document de base d'ALD est disponible sur le site Internet dédié « ALD IPO » (www.ald-ipo.com) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande auprès de la société ALD à l'adresse suivante : Tour Société Générale « Chassagne », 15-17 Cours Valmy, 92800 Puteaux. La société attire l'attention du public sur le Chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré auprès de l'AMF.

Contacts :

ALD - Relations investisseurs :

Hans van Beeck
+33 (0)1 42 14 63 22
hans.van-beeck@aldautomotive.com

ALD - Media :

Agnès Catineau, Hugues Boëton
+33 (0)1 53 96 83 83
ald@brunswickgroup.com

Société Générale :

Antoine Lhéritier
+33 (0)1 42 13 68 99
antoine.lheritier@socgen.com

ALD

ALD est la filiale location longue durée et gestion de parcs automobiles du groupe Société Générale. ALD est le leader européen et une société de référence sur son marché :

- Une présence dans 41 pays
- Plus de 6 000 collaborateurs
- Un parc géré de 1,41 million de véhicules (au 31 mars 2017)

Alliant professionnalisme et qualité de service, ALD développe des solutions d'externalisation de gestion de flottes pour les entreprises au niveau national comme international.

Pour plus d'informations, vous pouvez suivre le compte LinkedIn ou visiter le site www.ALDAutomotive.com

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 148 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 32 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **La banque de détail en France** avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- **La banque de détail à l'international, services financiers et assurances** avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- **La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres** avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Global, Europe, Eurozone et France), ESI Excellence (Europe) d'Ethibel et 4 des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter [@societegenerale](https://twitter.com/societegenerale) ou visiter le site www.SocieteGenerale.com.

Avertissement

Vous êtes invités à lire le document de base qui a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 11 mai 2017 sous le numéro I. 17-042. Le document de base contient une description détaillée d'ALD, de son activité, sa stratégie, sa situation financière, ses résultats et des facteurs de risques liés à son activité. Il est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'ALD (www.ald-ipo.com).

ALD attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au Chapitre 4 du document de base. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives d'ALD.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à ALD ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions d'ALD peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. ALD n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières imposant l'établissement d'un prospectus ou un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »). L'offre sera ouverte au public en France postérieurement à la délivrance par l'AMF d'un visa sur un prospectus composé du document de base et d'une note d'opération (incluant un résumé du prospectus) qui sera soumise par la suite auprès de l'AMF.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. Dans les Etats membres autres que la France ayant transposé la Directive Prospectus, ce communiqué et toute offre potentielle ultérieure sont adressés et destinés exclusivement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » dans l'Etat membre concerné et agissant pour leur propre compte, au sens de la Directive Prospectus et de toute mesure de transposition mise en place dans les Etats membres concernés.

Ce document ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de titres financiers ou une quelconque sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de titres financiers aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions d'ALD ne pourront être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié et des lois d'Etats américains applicables. ALD n'a pas enregistré et n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis. Toute action vendue aux Etats-Unis sera vendue seulement aux « qualified institutional buyers » (tel que défini par la Règle 144A au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié) au titre de la Règle 144A.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni sous réserve du respect des réglementations applicables, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (investment professionals) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « Règlement»), ou (iii) aux sociétés à capitaux propres élevés et à toute autre personne visée par l'article 49(2) (a) à (d) du Règlement à qui ce communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (toutes les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les actions d'ALD sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres financiers ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers dans lesdits pays.